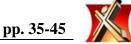
ISSN: 1112-5373 - EISSN: 2676-220X

Volume: 12 Issue: 01 / June 2024



# Géopolitique de la francophonie : Un bref aperçu historique de l'espace français au Malawi

#### **Beaton Galafa**

University of Malawi, Zomba, Malawi bgalafa@unima.ac.mw

**Reçu**: 27/02/2024, **Accepté**: 15/05/2024, **Publié**: 30/06/2024

## Geopolitics of the Francophonie: A Brief Historical Overview of the French Space in Malawi

ABSTRACT: This article provides a historical overview of the French and Francophone presence in Malawi, examining the diplomatic links established after independence in 1965 and the introduction of French language teaching as early as 1961. It also examines the favourable political environment for French under the presidency of Dr Hastings Kamuzu Banda, focusing on the development of linguistic and cultural exchanges. However, the article also documents the decline of the French space from the mid-1990s, culminating in the relocation of the French Embassy to Zambia in 1997 and the subsequent closure of French cultural and linguistic institutions in the 2000s. The article concludes with an account of the evolution of Franco-Malawian relations, thanks to the renewed commitment of France and Malawi to revitalise Franco-Malawian linguistic and cultural exchanges, which has resulted in projects, training programmes and the re-establishment of cultural links.

**KEYWORDS**: Francophone, French, France, Malawi.

**RÉSUMÉ**: Cet article donne un aperçu historique de la présence française et francophone au Malawi, en examinant les liens diplomatiques établis après l'indépendance en 1965 et l'introduction de l'enseignement du français dès 1961. Il interroge également l'environnement politique favorable au français sous la présidence du Dr Hastings Kamuzu Banda, en mettant l'accent sur le développement des échanges linguistiques et culturels. Cependant, l'article documente également le déclin de l'espace français à partir du milieu des années 1990, culminant avec le déménagement de l'ambassade de France en Zambie en 1997 et la fermeture subséquente des institutions culturelles et linguistiques françaises dans les années 2000. L'article se termine par un compte-rendu de l'évolution des relations francomalawites, grâce à l'engagement renouvelé de la France et du Malawi de revitaliser les échanges linguistiques et culturels franco-malawites, ce qui s'est traduit par des projets, des programmes de formation et le rétablissement des liens culturels.

**MOTS-CLÉS**: Francophone, français, France, Malawi.

## Introduction

Les liens documentés entre le Malawi et la France remontent à quelques années avant l'indépendance. Ces liens ont été formalisés dans l'immédiate post-colonie par la nomination d'Henri Langlais comme premier ambassadeur de France au Malawi en 1965 (JORF, 1965), une année après l'indépendance du Malawi de la Grande-Bretagne. Cependant, « la décision d'enseigner le français au Malawi a été prise en 1961, selon un décret ministériel adressé au Consul de France, Monsieur M.M.P. Bobillier » (Lipenga, 2016, p. 18). Lipenga affirme en outre qu'il semblerait que la décision d'enseigner le français au Malawi ait été prise à la suite d'une rencontre entre l'ancien chef d'État, le Dr Hastings Kamuzu Banda, et le président français, le Général Charles de Gaulle. Cette décision administrative a permis à plusieurs écoles de commencer à enseigner le

français. Il convient de noter que le premier président indépendant du Malawi, Banda, avait manifesté un intérêt personnel pour le français dès son séjour en Grande-Bretagne. Par exemple, écrivant à un ami qui voulait, comme lui, poursuivre ses études hors du Nyasaland (l'actuel Malawi), Banda lui conseilla d'aller d'abord étudier en Afrique du Sud ou en Gold Coast (l'actuel Ghana) où les matières enseignées étaient, entre autres, le français et l'allemand (Morrow & McCracken, 2012). En conséquence, son règne a été marqué par de nombreux Malawites qui ont commencé à bénéficier de bourses d'études de longue ou de courte durée pour étudier en France. Les bénéficiaires étaient principalement des étudiants et des professeurs de français, une force motrice pour une présence francophone par ailleurs minime dans le pays.

Dans cet article, nous discutons la présence française et francophone au Malawi, contextualisée ci-dessus à travers divers objectifs. En nous appuyant sur les liens diplomatiques entre le Malawi et la France, nous nous interrogeons sur la présence du français en tant que langue étrangère au Malawi. Ainsi, nous discutons cette présence à travers la promotion de la langue française, du multilinguisme et de la diversité culturelle que la France a fait progresser par le biais d'agents linguistiques et culturels tels que les écoles locales, les organisations françaises et divers centres culturels. À ce titre, nous inscrivons cette discussion dans le cadre de la première mission de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle (OIF, 1970). Notre traitement de ce sujet découle du fait que le français reste la seule langue étrangère proposée dans le système scolaire malawite et que la France, par le biais de divers échanges éducatifs et d'autres initiatives, reste un partenaire à part entière du gouvernement du Malawi. Ainsi, notre discussion permet d'évaluer cette relation francomalawite vieille de plusieurs décennies à travers les aspects linguistiques et culturels.

#### Méthodes

Dans cet article, nous nous interrogeons sur la présence de l'espace français et francophone au Malawi depuis 1961. Il s'agit d'un bref aperçu historique des relations franco-malawites avec, au centre, l'enseignement du français. Au niveau officiel, la francophonie au Malawi est présente à travers ces relations franco-malawites à plusieurs niveaux, dont celui de l'éducation, qui manifeste une véritable promotion de la langue française. Afin de bien comprendre ces échanges linguistiques et culturels qui sous-tendent cette relation, notamment par rapport au premier objectif de l'OIF, nous utilisons divers documents officiels sur la diplomatie entre la France et le Malawi, des articles universitaires, et d'autres sources diverses, tant numériques qu'imprimées. Ces sources ont été sélectionnées par échantillonnage aléatoire à dessein, avec comme dénominateur thématique la géopolitique de la francophonie au Malawi. Ainsi, dans cet article, nous nous concentrons sur les débuts de l'enseignement du français au Malawi, les politiques de la langue, une période relativement longue qui a été témoin d'une spirale descendante continue de l'espace français et francophone, et nous concluons par un discours sur les aspects positifs des relations franco-malawites aujourd'hui.

### L'enseignement du français au Malawi

L'enseignement du français au Malawi a toujours été au cœur des relations franco-malawites. Suite à la décision du gouvernement du Malawi d'introduire le français en tant que langue étrangère au début des années 1960, le ministère de l'éducation a désigné l'enseignement secondaire comme le niveau idéal pour cette matière. Ainsi, l'introduction du français a vu plusieurs écoles secondaires publiques, privées et subventionnées commencer à proposer le français comme matière, car il faisait partie du curriculum scolaire officiel. L'enseignement du français comme langue étrangère a été introduit dans les écoles secondaires en 1961 (Lipenga, 2005). Le français au Malawi est devenu encore plus important lorsque l'Union africaine (alors Organisation de l'unité africaine) a proposé l'introduction de l'enseignement du français dans ses membres anglophones et de l'anglais dans ses membres francophones afin de faciliter la communication en vue de l'intégration régionale en 1963

(Sefu, 2013). Pour montrer à quel point l'enseignement du français était devenu sérieux, en 1989, trente-neuf écoles secondaires publiques malawites proposaient le français (Dokotala, 2023). Il convient de noter que, contrairement à l'anglais, le français a été et est toujours proposé comme matière optionnelle, en particulier dans les classes supérieures (classes 3 et 4). Par conséquent, les deux premières années dans lequel l'enseignement du français est obligatoire ont tendance à compter un grand nombre d'apprenants, qui diminue au cours des deux dernières années.

L'enseignement du français dans le secondaire s'est jusqu'à présent articulé autour de quatre manuels ou méthodes d'enseignement, approuvés par le ministère de l'éducation. Le premier est *Pierre et Seydou*, utilisé depuis les années 1970 jusqu'au 1995 et remplacé ensuite par la Transafrique en 1996 (Lipenga, 2005). Vers 2016, la *Transafrique* a été remplacée par deux nouveaux manuels, *Métro* et *Entre Copains*, qui sont encore utilisés aujourd'hui (Dokotala, 2023). Les enseignants de français dans les écoles secondaires du pays sont souvent titulaires d'un diplôme de premier cycle, et quelques-uns sont titulaires d'un diplôme de niveau inférieur (un diplôme de trois ans en français proposé auparavant par le Collège d'enseignement de Domasi. Au niveau universitaire, les programmes de français ont été introduits pour la première fois à l'Université du Malawi en 1965, suivis d'une prolifération dans d'autres universités (notamment l'Université de Mzuzu en 1997 et le Collège d'enseignement de Domasi en 2009). Cela signifie que le Malawi a formé des enseignants de français et a produit des diplômés dans divers aspects du français depuis 1965.

Depuis sa parution dans le système éducatif du Malawi, le français n'est enseigné qu'à ces deux niveaux dans les écoles publiques. Cependant, plusieurs écoles primaires du secteur privé proposent des cours de FLE dans tout le pays. Ces écoles sont soit internationales, soit locales, et utilisent des manuels d'enseignement tels que le Tricolore, entre autres. Comme nous le verrons plus loin dans cet article, ce n'est qu'à partir de 2020 que la France a commencé à montrer sa volonté d'accroître sa présence au Malawi à travers le système éducatif en introduisant un projet de développement d'un curriculum pour l'enseignement du FLE même au niveau primaire.

### Politiques de la langue

L'introduction du français comme langue étrangère a été suivie d'une période de grand succès due à un environnement politique favorable au français. Le président du pays entre 1964 et 1994, le Dr Banda, a encouragé l'étude de l'anglais, du français et du latin, qui ont bénéficié de plus de ressources que celles allouées au développement des langues indigènes, du chichewa même, la langue nationale nominale du pays (Mphande, 1996). Même dans son lycée élitiste, la Kamuzu Academy, le français est devenu une matière essentielle, bien qu'optionnelle. La décision de Banda d'étendre l'enseignement du français à tous les niveaux de l'éducation a été très appréciée par l'ambassadeur de France au Malawi. Sa gratitude gauloise a été rapportée par le journal *Daily Times* du 1<sup>er</sup> mai 1990 : « Son Excellence, Ngwazi Dr H. Kamuzu Banda, a été l'un des principaux défenseurs du français comme langue moderne, ainsi que du grec et du latin, dont le français est dérivé » (Mphande, 1996, p. 88).

Dans un climat de camaraderie entre le Malawi et la France, le gouvernement français, par l'intermédiaire de son ambassade au Malawi, a mis en place divers concours au niveau des écoles secondaires et des universités afin de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage du français. Ces efforts ont été complétés par d'autres projets culturels et linguistiques, notamment l'introduction du Centre culturel français qui a ouvert ses portes dans la ville de Blantyre en 1973. Il s'agit ici du résultat direct d'une demande formulée par Banda lors de sa visite en France en 1965, au cours de laquelle il avait convenu avec Charles de Gaulle de renforcer la coopération socio-économique entre la France et le Malawi (Sangala, 2023).

Le Centre culturel français a accueilli diverses expositions d'art et de films en français, en anglais, en chichewa et dans d'autres langues locales, ainsi qu'une école de langues non conventionnelles, ce qui en a fait un centre d'échanges linguistiques et culturels. La plupart des

événements du centre ont été documentés dans un magazine annuel imprimé, *Le Petit Journal*, qui, en plus de couvrir tous les événements importants du Centre culturel français, a également rendu compte des événements de la communauté francophone du Malawi. Il s'agissait, par exemple, de comptes rendus sur les progrès des étudiants malawites qui étudiaient en France. L'aspect linguistique et culturel du Centre s'est étendu à l'arrivée de l'Alliance française en 2005, basée à Lilongwe, la capitale du pays. L'omniprésence du français dans le pays a conduit à la naissance de l'Association malawienne des enseignants de français (AMEF) visant à promouvoir le français, avec un financement important de l'Ambassade de France. L'une de ses activités les plus marquantes a été la publication d'un magazine, *Palabres*, qui faisait la chronique de tous les événements et activités liés au français dans les écoles du pays (voir l'annexe 1).

## Un espace français en déclin

Il est évident que des années 60 aux années 90, le français en tant que langue, et la présence francophone qui lui est associée, ont grandement bénéficié des bonnes relations qui avaient été créées par Banda et le gouvernement français. Cependant, au milieu des années 90, la présence officielle de l'espace français et francophone a commencé à décliner. Le déménagement de l'ambassade de France du Malawi vers Zambie en 1997 (JORF, 1997) a été un coup dur pour la petite communauté francophile du pays. Au fil du temps, l'ambassade s'éloignera du Malawi. En 2014, elle s'est installée au Zimbabwe et en 2021 en Afrique du Sud (JORF, 2021; 2014). Ce déménagement a été suivi par la fermeture définitive de ce qui avait été les principaux agents des échanges culturels et linguistiques entre la France et le Malawi : l'Alliance française et le Centre culturel français. L'Alliance française de Lilongwe, qui n'a commencé ses activités qu'en 2005, n'a eu qu'un très court passage en tant qu'agence d'échanges linguistiques et culturels entre la France et le Malawi. Elle n'a duré que 5 ans et a fermé ses portes en 2010. Le Centre culturel français, qui était resté pendant longtemps une voie dynamique pour la promotion de l'enseignement du français, des cultures française et francophone, ainsi qu'une plateforme pour les échanges culturels francomalawites, a fini par fermer ses portes en 2011 (Sefu, 2014).

La fermeture de ces deux entités a signifié la fin du contact direct des cultures francomalawites, laissant l'aspect linguistique à la merci d'un système scolaire malawite en difficulté dans lequel le français, avec son statut de matière optionnelle, s'est retrouvé de plus en plus isolé. Cette situation a été aggravée par le fait que la politique linguistique du Malawi ne mentionne pas explicitement le statut du français, contrairement à l'anglais qui est la langue officielle (Dokotala, 2023). De même, d'autres organisations locales associées à l'espace français et francophone, telles que l'AMEF, ont cessé leurs activités.

L'affaiblissement de la présence française et francophone a entraîné des problèmes liés à la diffusion de la langue et de la culture françaises ainsi qu'à l'expérience d'échange dont on avait bénéficié auparavant. Tout d'abord, la forte présence de l'espace français et francophone avait créé des conditions favorables à l'enseignement du français comme langue étrangère de nombreuses manières. Des concours d'expression orale et écrite en français ont été organisés par l'ambassade, gérés par le Centre culturel français. Ces concours ont permis à de nombreux élèves de visiter la France au cours de leur dernière année d'études secondaires, ce qui les a fortement incités à poursuivre l'étude du français à tous les niveaux. La présence dynamique de la langue a également permis au gouvernement du Malawi de maintenir le français dans le système scolaire, de sorte que presque toutes les écoles secondaires publiques avec internat avaient le français comme matière. Cependant, la disparition progressive de la présence française et francophone a également entraîné une diminution des efforts pour soutenir la langue. Comme l'observé Dokotala (2023), certaines écoles ont depuis cessé de proposer le français, même en tant qu'option, en raison notamment de la pénurie de professeurs de français. Dans les écoles publiques qui le proposent, il n'y a souvent qu'un seul enseignant par école, ce qui entraîne des abandons soudains de la matière lorsqu'un

enseignant est transféré dans une autre école. Cette situation reste décourageante et les écoles en sont témoins surtout depuis les années 2000.

## L'espace francophone aujourd'hui

Alors que le déclin de l'espace français et francophone semble condamner les efforts de promotion de la langue et de la culture françaises ainsi que les échanges avec le Malawi, l'abandon des voies officielles a été remplacé par une présence plus subtile par le biais d'efforts bénévoles. Les travaux du Centre culturel français et de l'Alliance française ont été incorporés dans les fonctions du Centre culturel Jacaranda, un lieu ouvert en 2013 avec le même objectif que les agences linguistiques et culturelles officielles. Servant de centre d'échanges linguistiques et culturels entre la France et le Malawi, le Centre s'est même transformé en consulat honoraire pour la France avec Luc Deschamps comme premier et unique consul honoraire (Consulat général de France à Johannesburg, 2023). À partir de cette présence minimale, l'espace français et francophone a commencé à renégocier sa présence dans le pays. Depuis 2020, le gouvernement français travaille sans relâche en concertation avec ses homologues malawites pour rétablir le statut du français et les échanges culturels entre les deux pays au niveau où ils étaient avant la chute progressive de la France.

En 2021, l'Ambassade de France en Afrique du Sud, au Lesotho et au Malawi a lancé un projet de formation continue pour les enseignants du Malawi (en France - au CLA Besançon et au CAVILAM à Vichy, et en ligne entre 2021 et 2023). Le projet de Besançon s'agissait d'une formation hybride de Diplôme d'Université (DU) FLE qui visait également à produire des formateurs de formateurs (Université de Franche-Comté, 2021). Une fois achevé, le plan prévoyait la mise en place de centres de formation des enseignants de français dans les quatre régions du Malawi, où les titulaires du DU, devenus formateurs, formeraient d'autres enseignants à la fois à la pédagogie et aux compétences linguistiques pour le français. Bien que le plan n'ait pas encore été réalisé dans son intégralité, il donne l'impression d'un avenir prometteur pour les enseignants et les étudiants malawites de français. Ce projet de formation a été couronné par un nouveau financement permettant à un certain nombre d'enseignants de participer aux formations BELC à l'île Maurice en 2023. Une session très compétitive qui a vu plus de 70 candidats pour les 20 places disponibles pour les enseignants de 7 pays d'Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Zambie, Zimbabwe), seuls 3 Malawites ont été retenus. La même année (2023), un autre groupe d'enseignants a également participé à une formation entièrement financée par l'ambassade au CAVILAM Vichy. De même, afin de renforcer la présence du français à travers les examens DELF-DALF, l'ambassade de France a financé une session d'habilitation d'une semaine pour les examinateurs-correcteurs au centre culturel Jacaranda à Blantyre.

En outre, d'autres efforts du gouvernement français sont mis en évidence par les récents engagements de la France avec le Malawi au niveau socioculturel. Par exemple, après plus de trois décennies, le gouvernement français a fait chevalier l'un des rares Malawites à avoir été fait chevalier par le gouvernement français à ce jour, M. Aaron Sangala. Ancien employé de longue date du Centre culturel français de l'époque, devenu ministre du gouvernement du Malawi entre 2014 et 2019, Sangala a été fait chevalier de l'Ordre national du Mérite par l'ambassadeur de France en Afrique du Sud, au Lesotho et au Malawi M. Aurélien Lechevallier (Ambassade de France en Afrique du Sud, au Lesotho et au Malawi, 2022). Cela s'est passé lors d'un événement organisé au Centre culturel Jacaranda à Blantyre le 15 juin, 2022. En outre, plusieurs dignitaires des services culturels et linguistiques de l'ambassade de France en Afrique du Sud se sont rendus au Malawi. Par exemple, le 7 mars 2023, le Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France M. Ludovic Cocogne s'est rendu au Malawi pour diverses missions et a rencontré à cette occasion des membres de la section française de l'Université du Malawi (voir l'annexe 2).

En outre, pour la première fois en 20 ans (pour un ministre français en visite au Malawi), la ministre d'État française chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopoulou, s'est rendue au Malawi à partir du 14 décembre 2023,

avec le message suivant : « La France se réengage au Malawi » (Zacharopoulou, 2023a) (voir l'annexe 3).

Le 15 décembre 2023, lors d'une réception organisée par le Consulat honoraire au centre culturel Jacaranda, le ministre a annoncé l'ouverture d'une Alliance française à Blantyre, qui sera basée au centre culturel Jacaranda au cours de ses premières années de fonctionnement, la qualifiant de « plaque tournante pour tous ceux qui souhaitent explorer la profondeur du français et la culture du Malawi » (Zacharopoulou, 2023b) (voir l'annexe 4).

Le retour apparent de l'intérêt du gouvernement français pour la promotion du français semble avoir ravivé un intérêt équivalent du côté du Malawi. Tous ces projets ont été menés en collaboration avec le ministère de l'éducation, qui est responsable de l'ensemble de l'enseignement dans le pays. De plus, suite à ces engagements, les professeurs de français bénéficiant des projets ont ressuscité l'AMEF avec une série de projets incluant la réédition de Palabres. Cependant, l'intérêt du Malawi à ressusciter et même à élever le statut du français en tant que langue, et à promouvoir les liens entre le Malawi et la Francophonie, est devenu plus évident grâce à une déclaration présidentielle en avril 2022. Au retour d'une visite d'État au Mozambique, le président le Dr Lazarus McCarthy Chakwera a annoncé une décision de développer un programme linguistique pour les écoles qui comprend l'enseignement du portugais, du français et du swahili au Malawi pour faciliter la capacité des Malawites à utiliser pleinement les opportunités de commerce, d'emploi et de voyage dans la région (Gouvernement du Malawi, 2022). La France a répondu à cette annonce en lançant un autre projet ambitieux visant à former 110 enseignants malawites à l'enseignement du français langue étrangère à la fois au Malawi et à l'île de la Réunion.

Alors qu'une partie de cette formation devait conduire à l'élaboration de nouveaux manuels pour l'enseignement du français dans les écoles primaires et secondaires au Malawi, l'Ambassade de France et le Ministère de l'Education se sont simultanément engagés dans un projet visant à financer la révision et le développement des programmes d'enseignement du français dans les écoles primaires et secondaires. Le 12 décembre 2023, le secrétaire à l'éducation a publié une lettre, Ref. IN/2/14, aux différentes divisions de l'éducation et à toutes les universités où le français est enseigné, invitant les membres d'une équipe de révision et d'élaboration des curricula de français à une formation organisée par l'ambassade de France (voir l'annexe 5).

Ici, il s'agit d'une étape importante si l'on considère la négligence dont le français a fait l'objet au niveau politique par le passé. Bien que nous ne comprenions pas ce qui a déclenché ce changement soudain de volonté politique, nous ne pouvons qu'apprécier les arguments avancés (diplomatie, commerce, voyages, et cetera.) comme un signe d'une meilleure position pour le français par rapport à la politique linguistique du Malawi. Dans l'état actuel des choses, nous pouvons donc affirmer qu'il existe un effort mutuel dans la sphère franco-malawite pour s'assurer que le français retrouve son statut perdu. Dans ce contexte, nous pouvons donc envisager un avenir brillant dans la promotion de la langue française, du plurilinguisme et de la diversité culturelle entre ces deux pays, une plateforme fertile pour le développement et la croissance de l'espace français et francophone au Malawi.

## Conclusion

En conclusion, cet article a fourni un aperçu complet de la dynamique complexe entourant l'espace français et francophone au Malawi, particulièrement à travers les échanges linguistiques et culturels. Nous avons retracé les racines de cet espace depuis les liens diplomatiques jusqu'à son état actuel de déclin. Dans notre discussion, nous avons démontré comment un climat politique favorable immédiatement après l'indépendance a permis au français et à l'espace francophone de prospérer pendant plus de trois décennies. Nous avons également décrit le déclin apparent de cet espace à l'ère du multipartisme. Cependant, nous avons également révélé une lueur d'espoir dans les récents efforts de collaboration entre le gouvernement français et le Malawi pour revitaliser le statut de la langue française. Ainsi, nous pouvons dire que malgré les revers du passé, la relation franco-

malawite semble être sur une trajectoire positive, suggérant un avenir prometteur non seulement pour la promotion de la langue française mais aussi pour le multilinguisme et la diversité culturelle qui est au cœur des sociétés malawite et française.

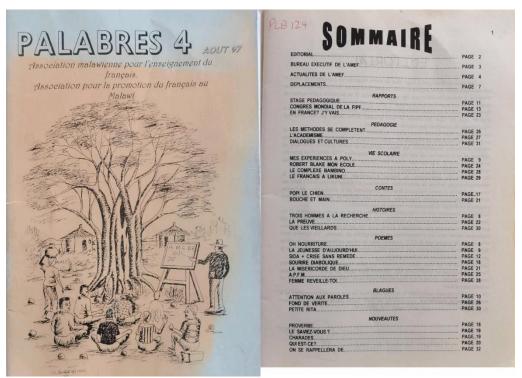
### Références

- Ambassade de France en Afrique du Sud, au Lesotho et au Malawi. (2022, juin 24). Visit of the Ambassador to Malawi. *Ambassade de France en Afrique du Sud, au Lesotho et au Malawi*. Récupéré sur https://za.ambafrance.org/Visit-of-the-Ambassador-to-Malawi
- Consulat général de France à Johannesburg. (2023, novembre 02). Agences consulaires. *Consulat général de France à Johannesburg*. Récupéré sur https://johannesburg.consulfrance.org/Agences-consulaires
- Dokotala, B. (2023). Problematising Simplicity: Addressing Comprehension Gaps of RFI's 'Le Journal en Français Facile'. *Journal of Humanities*, *31*(2), 81-98. Récupéré sur https://www.ajol.info/index.php/jh/article/view/258412
- JORF. (1965, juillet 23). Décret du 22 juillet 1965 M. LANGLAIS EST NOMME AU MALAWI. *Journal officiel de la République française*. Récupéré sur https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000849974
- JORF. (1997, février 3). Décret du 3 février 1997 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République du Malawi, en résidence à Lusaka. *Journal officiel de la République française*. Récupéré sur https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000380385
- JORF. (2014, octobre 2). Décret du 2 octobre 2014 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République du Malawi, en résidence à Hararé M. DELAHOUSSE (Laurent). *Journal officiel électronique authentifié* n° 0229 du 03/10/2014. Récupéré sur https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000029533181
- JORF. (2021, janvier 8). Décret du 8 janvier 2021 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République du Malawi, en résidence à Pretoria M. LECHEVALLIER (Aurélien). *Journal officiel électronique authentifié* n° 0009 du 10/01/2021. Récupéré sur https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042896818
- Lipenga, A. (2005). Vers l'intégration des textes dans le programme du français langue étrangere au Malawi. *Journal of Humanities*, 19(1), 88-105. Récupéré sur https://www.ajol.info/index.php/jh/article/view/153369
- Lipenga, A. (2016). Pour une approche multilingue raisonnée dans l'enseignement des langues au Malawi: Le cas de l'Autorité Malawienne des Revenus (AMR). *Journal of Humanities*, 26, 15-28. Récupéré sur https://www.ajol.info/index.php/jh/article/view/151932
- Morrow, S., & McCracken, J. (2012). Two Previously Unknown Letters from Hastings Kamuzu Banda, Written from Edinburgh, 1938, Archived at the University of Cape Town. *History in Africa*, *39*, 337-354. Récupéré sur https://www.jstor.org/stable/23471009

- Mphande, L. (1996). Dr. Hastings Kamuzu Banda and the Malawi Writers Group: The (un)Making of a Cultural Tradition. *Research in African Literatures*, 27(1), 80-101. Récupéré sur https://www.jstor.org/stable/3820005
- OIF. (1970). L'Organisation internationale de la Francophonie. *Organisation internationale de la Francophonie*. Récupéré sur https://www.francophonie.org/lorganisation-internationale-de-la-francophonie-81
- Sangala, A. (2023, décembre 15). Speech at the reception of the French Minister of State for Development, Francophone and International Partnerships Chrysoula Zacharopoulou. (J. C. France, Intervieweur) Blantyre.
- Sefu, C. (2014). La didactique du français sur objectif spécifique: vers la conception d'un cours de français du tourisme et de l'hôtellerie pour l'Université de Mzuzu, Malawi. Cape Town: University of Cape Town. Récupéré sur https://open.uct.ac.za/server/api/core/bitstreams/711ed5ba-8df1-4535-9447-030b05c7e153/content
- Université de Franche-Comté. (2021). La coopération éducative au cœur de notre action!

  Quelques exemples représentatifs de notre action en 2021.... Besançon: Université de Franche-Comté. Récupéré sur https://cla.univ-fcomte.fr/dossiers/cooperation-educative.pdf
- Zacharopoulou, C. (2023a, décembre 15). France is re-engaging with Malawi. (A. Mchulu, Intervieweur) Blantyre: The Nation.
- Zacharopoulou, C. (2023b, décembre 15). Discours lors de sa réception au centre culturel Jacaranda, consulat honoraire de France au Malawi. (C. c. Jacaranda, Intervieweur) Blantyre.

#### Annexes



Annexe 1 : Couverture et première page de Palabres, le magazine de l'AMEF, l'association des professeurs de français du Malawi, datant de 1997.



Annexe 2 : Le Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France M. Ludovic Cocogne (deuxième à partir de la droite) et le consul honoraire de France au Malawi (deuxième à partir de la gauche) avec des membres de la section française de l'Université du Malawi.



General Feedback Mourice Kazembe 0888 754 784

# France is re-engaging with Malawi

France Minister of State for Development, Francophone and International Partnerships Chrysoula Zacharopoulou arrived in Malawi yesterday to undertake official engagements, the first by a senior French Government officer in 20 years. In this interview with The Nation Editor AUBREY MCHULU, Zacharopoulou talks about the re-engagement and other issues. Excerpts:

Excerpts:

Welcome to Malawi Madam Zacharopoulou. Since a senior member of the French Government visited this country for almost 20 years!

You are right, it has been a long time 20 years since a ministerial visit to Malawi from France took place. So, I am here with one crystal-clear message: France is re-engaging with Malawi!

Of course, this ambition for a bigger and better partnership encompasses trade. It also touches upon important topics on ways to grow you reconomy like increasing food security for your people and supporting the Malawi Government to develop its mining industry in a sustainable manner.

Talking about trade, there is an emerging line offthought in Malawi and Africa as a whole that minerals and agricultural commodities should first be processed before they are exported. How does this resonate with your policies?

policies?
Let's start with agriculture.
It is all about the food
security of our partners
across Africa. It is a top priority for
France, especially in the context
where Russia's invasion of Ukraine where Russia's invasion of Ukraine and climate disruptions have had major impacts on access to food. In 2022, we launched the European FARM initiative that stands for Food and Agriculture Resilience Mission'. It is a powerful tool to support local agriculture production and to increase of resilience of African supply chains. Critical raw materials are also pivotal to achieve the energy transition.

transition.

Our policy is to keep diversifying our supplies and to help our partners, especially in Africa, developing their downstream processing capacities.



Zacharopoulou (R) exchanges documents with Minister of Foreign Affairs Nancy Tembo last evening in Lilongwe



The President of France: **Emmanuel Macron** 

The President of France:
Emmanuel Macron
There was a time when the French language together with French literature, music and film were promulgated through French cultural centres in Lilongwe and Blantyre. Does the reengagement agenda include the revival of these cultural activities besides the training of French language teachers?

I look forward to visiting the 'Maison de France' in Blantyre who has been tremendously managed by our honorary consul Luc Descamps! I am glad to announce that we are in the process of turning it into an Alliance Française' which will have its own local governance.

This is part of the way we want to make sure that France is back to Malawi, an 'Alliance Française' has more resources to help people to connect with France.

More than 100 000 African students choose France to develop their skill. Let us make sure that this opportunity in Blantyre will encourage the young people from Malawi to also take a chance with France!

There is a perception that France has engaged more with Francophone Africa. Should we expect a significant shift in policy now that China and Russia have made gains by engaging with Africa regardless of colonial links?

Since 2017, Africa is a top priority for President [Emmanuel] Macron. That is Africa as a whole, in its entire diversity. Of course, Francophone Africa matters to France and in October 2024, we will host the 19th Summit of the Francophonie! But let merenind you that Francophonie brings together 88 members from Caribbean countries to the Pacific islands.

islands.

Back to your question, from
Paris we see Africa as it is!
The whole continent offers a
lot of opportunities to develop
partnerships in wide-ranging
rollicy areas.

partnerships in wide-ranging policy areas. We work on joint economic opportunities. France developed 4 200 subsidiaries that enrol more than half a million people all across the continent We have a vivid cooperation with Nigeria and Kenya for example!

France closed its resident embassy in Lilongwe in the early 2000s. Since then, two of Malawi's Presidents, Bingu wa Mutharika and Lazarus Chakwera have visited France. What should Malawian expect from your

visited France. What should Malawians expect from your visit in terms of relations? I am very glad that this visit gives me the opportunity to have deep and extended exchanges with Malawian authorities, both on our bilateral relations, geopolitical concerns as well as global issues.

Your country brought steady support to an international order based on principles, this grounds the UN system! We fully share the same approach to defend and advance democracy multilateralism and peaceful cooperation among nations.

What are the key projects that France has been undertaking in Malawi, if any, since the closure of its embassy? Which are the key areas of focus?

France's support to Malawi

THE NATION

areas of focus?
France's support to Malawi is wide-ranging. As partners and friends, we want to help with actionable solutions. So, let me highlight some recent initiatives that I consider very

So, let me nigningin some recent initiatives that I consider very relevant for our cooperation. To support Malawi in ensuring food security, France engaged I million euro for food aid in 2023. I can already tell you that we intend to keep it up in 2024. And we decided to provide new financial guarantees of 10 million euro to Ecobank Malawi. We trust this institution as an innovant player.

guarantees of 10 million euro to Ecobank Malawi. We trust this institution as an important player in financing local agriculture.

In terms of public health, through the World Health Organization, France engaged 350 000 euro in 2023 to buy essential materials to combat cholera. These are tangible examples of what we want to achieve with Malawi! So far, this project-mode partnership proved to be efficient.

We also carried out geological mapping of your territory. The goal was to help Malawi identify the mineral resources you could tap to develop your economy. This work is now completed with success! We look forward to running more meaningful projects like these to bring our partnership to the next level.

Annexe 3 : Interview dans laquelle la ministre Zacharopoulou a souligné le réengagement de la France au Malawi.



Annexe 4 : La ministre Zacharopoulou signe pour marquer l'ouverture de l'Alliance française à Blantyre. 15 décembre 2023 au Centre culturel Jacaranda à Blantyre.

The training will take place at Lilongwe Girls Secondary School from  $18^{th}$  to  $22^{nd}$  December, 2023. All logistics for the teachers/Staff involved will Ref. No. IN/2/14 12th December, 2023 be covered by the French Embassy through the Association of French Teachers in Malawi. : SECRETARY FOR EDUCATION, PRIVATE BAG, 328, FROM I am therefore requesting for the release of the teachers/staff from your institutions to this important exercise as per attached list. : EXECUTIVE DIRECTOR, MALAWI INSTITUTE OF TO For further clarification on this matter please contact Mr. Thomas Mkandawire on  $0883\ 40\ 57\ 94$ . EDUCATION, ZOMBA THE DIVISION MANAGER, NORTHERN EDUCATION DIVISION, MZUZU THE DIVISION MANAGER, CENTRAL WEST EDUCATION Malmba THE DIVISION MANAGER, SOUTH EAST EDUCATION DIVISION, ZOMBA THE DIVISION MANAGER, SOUTH WEST EDUCATION Dr Golden Msilimba THE HEAD OF FRENCH DEPARTMENT, MZUZU UNIVERSITY, MZUZU DIVISION, BLANTYRE For: SECRETARY FOR EDUCATION THE HEAD OF FRENCH DEPARTMENT, UNIVERSITY OF MEETING ON THE REVIEW OF THE FRENCH CURRICULUM I would like to inform you that the French Government is supporting the Ministry of Education in reviewing the French curriculum for Secondary schools but also developing a curriculum of primary school. To this effect, the embassy has organized a training for the Ministry team to start the process of

Annexe 5 : Lettre d'invitation à sélectionner des enseignants français pour la formation à la révision des programmes financée par le gouvernement français. Elle a été émise le 12 décembre 2023 par le Secrétaire d'Etat à l'Education.